



Liberté • Égalité • Fraternité

PÉRONNAS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OBJET : enquête publique relative à l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de SAINT-JEAN-LE-VIEUX et préalable à la délivrance de permis de construire

Par arrêté préfectoral en date du 1^{er} mars 2019, le projet visé ci-dessus est soumis à une enquête publique dans les formes déterminées par les articles R.123-1 à R.123-27 du code de l'environnement.

A cet effet, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment une note de présentation générale du projet, une étude d'impact et son résumé non technique, ainsi qu'un registre d'enquête, sont déposés en mairie de SAINT-JEAN-LE-VIEUX pendant 34 jours, du lundi 4^{er} avril 2019 à partir de 9h00 au samedi 4 mai 2019 jusqu'à 11h30, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture au public de la mairie : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00.

L'étude d'impact a fait l'objet d'un avis tacite du 29 décembre 2018 de la mission régionale autorité environnementale (MIRAÉ) au titre de la demande de permis de construire sous le numéro 2018-AP-691.

Le dossier d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'État dans l'ain : <http://www.ain.gouv.fr/enquetes-publiques>.

Du lundi 4^{er} avril 2019 à partir de 9h00 au samedi 4 mai 2019 jusqu'à 11h30 :

- un poste informatique est mis à la disposition du public pour la consultation du dossier d'enquête à la mairie de SAINT-JEAN-LE-VIEUX ou le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ;
- les observations et propositions peuvent être adressées au commissaire-enquêteur, par correspondance, à l'adresse postale de la mairie de SAINT-JEAN-LE-VIEUX ;
- elles peuvent également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante :

dt-enquetes-publiques@ain.gouv.fr. Il est précisé que les pièces jointes annexées aux messages électroniques doivent avoir une capacité inférieure à 5 Mega-Octets (Mo). Ces observations électroniques sont tenues à la disposition du public sur le registre ouvert à la mairie de SAINT-JEAN-LE-VIEUX dans les meilleurs délais et sur le site internet des services de l'État.

Monsieur Jean Louis BEUCHOT, nommé commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Lyon, recevra les observations du public au cours des permanences suivantes :

- mardi 1^{er} avril 2019, de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 10 avril 2019, de 14h00 à 17h00 ;
- jeudi 25 avril 2019, de 9h00 à 12h00 ;
- samedi 4 mai 2019, de 9h00 à 11h30.

Au terme de la procédure, le préfet de l'Ain est l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire ou une décision de refus motivée.

En ce qui concerne la demande de permis de construire, toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires pourra prendre contact avec la SAS centrale photovoltaïque de SAINT-JEAN-LE-VIEUX, maître d'ouvrage de l'opération, à l'adresse suivante :

Chaz ED^e EN France - Madame Elodie PEUSSON
350 Chemin de Paisy - CS10128
69760 LIMONEST
Tel : 04 81 07 27 05

Toute personne peut obtenir, sur sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des territoires, service protection et gestion de l'environnement.

Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la direction départementale des territoires - service protection et gestion de l'environnement, en mairie de SAINT-JEAN-LE-VIEUX ainsi que sur le site internet des services de l'État : www.ain.gouv.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

19045374

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PÉRONNAS

1- Identification de l'organisme acheteur : Commune de PERONNAS - Mairie - 01960 PERONNAS

2- Objet du marché :

Marché de Prestation de Service : ORGANISATION ET GESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES CHERCHES EN RECHERCHE (ALSH) DE LA COMMUNE DE PERONNAS

3- Mode de passation du marché : Procédure adaptée en application des articles Art. 27 et 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Négociation : Une audition/négociation aura lieu la semaine du 13 mai 2019 avec les trois candidats les mieux classés par application des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de consultation.

4- Renseignements relatifs aux lots : Lot unique.

5- Caractéristiques principales de la consultation : Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois, de manière tacite, dans la limite de 4 années.

Date de commencement des prestations : 1^{er} Septembre 2019

Variantes : non autorisées

6- Conditions de participation et critères de sélection des candidatures : Selon les indications du Document de Consultation

7- Caractéristiques principales d'attribution : Le jugement est effectué dans les conditions prévues par le décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

o Le Prix (45%)

o La Valeur Technique de l'offre (55%) (sous critères indiqués dans le règlement de consultation)

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée : l'Euro.

8- Modalités d'obtention du Dossier de Consultation : Récupéré dématérialisé, par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation :

<http://marchepublics.ain.fr>

9- Date limite de remise des offres : Le 15/04/2019 à 12h00, sous forme :

- Papier : à l'adresse suivante : Commune de Péronnas - Place de la Mairie - 01960 PERONNAS
- Electronique : sur la plateforme de dématérialisation : <http://marchepublics.ain.fr>

10- Renseignements complémentaires : Mme CHARMONT Séverine Responsable Action Sociale et Educatrice de la Commune de Péronnas
Tel : 04.74.32.31.51
Mail : severine.charmont@peronnas.com

11- Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 11/03/2019 au JODE
Le 12/03/2019 à la Voix de l'Ain

1904923

EXTRAIT DE L'AVIS NATIONAL D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

du 7 février 2019

Réunie le 7 février 2019, la commission nationale d'aménagement commercial a émis un avis favorable au projet, porté par la société « EUROCOMMERCIAL PROPERTIES TAVERNY », d'extension d'un ensemble commercial par création d'un magasin de bricolage à l'enseigne « Leroy Merlin », d'une surface de vente de 10 550 m², et d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie téléphonique de 684 m² d'emprise au sol et 6 postes de travaillement, et au projet, porté par la société « EUROCOMMERCIAL PROPERTIES TAVERNY », d'extension de 10 842 m² d'un ensemble commercial par extension de la galerie marchande existante, à THOIRY.

1904871

COMMUNE DE BRESSE VALLONS

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de BRESSE VALLONS
Correspondant : Madame le Maire, Place du Marché Cras-sur-Reyssouze 01340 BRESSE VALLONS
Tel : 0474309033
Courriel : mairie.cras-sur-reyssouze@wanadoo.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchepublics.ain.fr>

Objet du marché : Travaux pour la création d'un espace socio-culturel à CRAS-SUR-REYSSOUZE - Commune de BRESSE VALLONS (Lot Gros œuvre)

Type de marché de travaux : exécution. Lieu d'exécution : le bourg, CRAS-SUR-REYSSOUZE 01340 BRESSE VALLONS

Type de procédure : procédure adaptée. Caractéristiques principales : La consultation est divisée en 1 lot

Lot N°2 : Gros œuvre

Les autres lots ont fait l'objet d'une précédente consultation.

Le marché est conclu à prix global forfaitaire définitif et révisable

Variantes : La proposition de variante libre est autorisée. Dans le cadre de la présente consultation, le pouvoir adjudicateur impose aux candidats la remise d'une offre de base.

Exigences minimales requises : les variantes sont autorisées à la seule condition que :

- Les prescriptions de base soient respectées, même si le mode constructif diffère.
- L'étanchéité de la façade soit assurée.
- La qualité esthétique soit respectée.

Durée du marché, tous lots globaux d'exécution du chantier, tous lots confondus, est de 11 mois compris mais hors période de préparation de 1 mois.

Cautonnement et garanties exigés : Retenue de garantie : 5% - Avance : voir les conditions au cahier des charges.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants
- Formulaire DC1, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe

Qualifications et agréments professionnels exigés dans le règlement de consultation ou documents équivalents.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date limite de réception des offres : 27 mars 2019 à 12:00.

Délaï minimum de validité des offres : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Obtention du dossier de consultation : Téléchargeable gratuitement à l'adresse <http://marchepublics.ain.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : <http://marchepublics.ain.fr>

Renseignements complémentaires : Les candidats devront faire parvenir une demande écrite en utilisant EXCLUSIVEMENT l'onglet « Question » de la présente consultation sur le profil acheteur :

<http://marchepublics.ain.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/03/2019

1904535

COMMUNE DE PARCIEUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Parcieux
Personne responsable du marché : Monsieur le Maire de Parcieux
Adresse : 4 route de Genay 01600 PARCIEUX
Tel. : 04 78 98 02 54
Courriel : contact@parcieux.fr

2 - Objet de la consultation : Travaux de VRD & Espaces verts

3 - Lieu d'exécution : Chemin des Egrets & chemin de Port Bernain

4 - Allotissement : Les travaux font l'objet de deux lots techniques

- Lot n° 1 = Travaux de VRD
- Lot n° 2 = Espaces Verts

5 - Caractéristiques principales : Travaux de terrassement, pose de bordures, réseau d'eau pluviale, application béton bitumineux, création d'espaces verts.

6 - Délai d'exécution : Lot 1 : 8 semaines
Lot 2 : 2 semaines

Période d'exécution des travaux : Lot 1 : juillet / août 2019
Lot 2 septembre et novembre 2019

7 - Conditions de participation : La fourniture des renseignements et documents exigés :

- 1° DC1
- 2° DC2

3° Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4° Les certificats de l'entreprise justifiant les références équivalentes aux identifications pour le lot n°1 : FNTP : 232 341 - 3421 - 346 - 5144 (nomenclature 2013) et, pour le lot n°2, équivalentes à l'opération :

8 - Variantes : Les variantes sont non admises.

9 - Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères définis dans le règlement de consultation : Prix des prestations (70%), valeur technique (30%) dont Moyens humains et matériels affectés au chantier (10%), Méthodologie (10%), Matériaux (10%).

10 - Procédure : Procédure adaptée (article 27 décret 2016 - 360)

11 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : <https://www.lavoixdelain.fr> (onglet Marchés Publics)

12 - Conditions de détails : Date limite de réception des offres : 4 avril 2019 à 12 heures.

Dépôt plateforme : <https://www.lavoixdelain.fr> (onglet Marchés Publics)

Délaï de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

13 - Autres renseignements : par mail à contact@parcieux.fr

14 - Date d'envoi du présent avis à la publication : Le mardi 12 mars 2019

1904914

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (Art. 27 du décret du 25 mars 2016)

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de LE PLANTAY - Place de la Mairie - 01330 LE PLANTAY - Tel : 04.74.76.19.24
Email : marie-duplantay@wanadoo.fr

2. Pouvoir adjudicateur : Madame le Maire

3. Objet du marché : Aménagement d'un trottoir entrée Nord RD61.

4. Date prévisionnelle de commencement des travaux : MI MAI 2019

5. Critères de sélection des candidatures :

- Garanties et capacités techniques et financières. Références professionnelles.
- Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Celles prévues aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et à l'article 51 du Décret du 25 mars 2016 (voir détail au RC)
- 7. Critères d'attribution : Prix : (60 %) ; Valeur technique : (40 %)

8. Type de procédure : procédure adaptée (art. 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

9. Date limite de réception des offres : Le Vendredi 05 AVRIL 2019 avant 12h00

10. Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : Renseignements administratifs : Mme. le Maire - voir adresse point 1
Renseignements techniques : INFRA-TECH, M Lacroix
Tel. : 06 75 59 72 87

11. Obtention du dossier de consultation : Le dossier est téléchargeable gratuitement à l'adresse : www.lavoixdelain.fr

12. Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : Les offres sont transmises par voie électronique sur la plateforme suivante : www.lavoixdelain.fr

La transmission des documents par voie papier n'est plus acceptée, les offres seront déclarées irrégulières et seront renvoyées, sans être ouvertes ni analysées, à leur destinataire.

La signature électronique n'est pas exigée.

13. Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

14. Date de publication : le Vendredi 15 MARS 2019

1904929

COMMUNE DE NEYRON ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 20/02/2019 le Maire de NEYRON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. GALLETTI en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

L'enquête se déroulera à la Mairie de NEYRON du 13/03/2019 au 13/04/2019 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : www.neyron.fr

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie les :

- Samedi 16 mars de 9h à 12h
- Mercredi 20 mars de 9h à 12h
- Vendredi 29 mars de 9h à 12h
- Samedi 13 avril de 9h à 12h

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de NEYRON ou par voie électronique à l'adresse suivante : commissaireenqueteur.plu@mairie-neyron.fr

Cet avis est affiché sur les panneaux d'affichage et peut être consulté sur le site internet de la commune : www.neyron.fr

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet suivant : www.neyron.fr sur lequel vous pouvez déposer vos observations.

Au terme de l'enquête, la révision du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public des qu'ils seront transmis en Mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire
1904803

COMMUNE DE SERGY

AVIS D'ATTRIBUTION

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre / extension et restructuration de l'école de Sergy (01630)

Nature du marché : services

Procédure : concours

Date d'attribution : 11 décembre 2018

Entreprise : Bureau d'architecture MEGARD

La côte Buellard BP n°81
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
Montant :
Tranche ferme : 225 456,48 € TTC
Tranche optionnelle 1 : 240 552,60 € TTC
Tranche optionnelle 2 : 289 278,24 € TTC

1904755

COMMUNE DE SAINTE-OLIVE

AVIS D'ATTRIBUTION

Objet : Marché Restauration scolaire / liaison froide pour l'école de SERGY (01630)

Nature du marché : services.

Procédure : adaptée

Date d'attribution : 15 mai 2018

Entreprise : Societe Gridon Distribution Gastronomie Bourg Traitreur 3 Rue Guichenon 01000 Bourg-en-Bresse

Montant unitaire : 2,68 € HT
Repas adulte : 3,20 € HT

1904754

COMMUNE DE SAINTE-OLIVE

Adoption de la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 04 octobre 2018, le Conseil Municipal de SAINTE-OLIVE a décidé d'adopter la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération est affichée en mairie depuis le 08 octobre 2018 et jusqu'au 20 avril 2019.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme approuvé et modifié est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Préfecture.

1904729